

Supplément à la Grammaire Comparée des Dialectes Basques.

introduction.

§ 1

Dans le Chapitre, déjà si long, sur le Verbe Basque, il n'est pas fait mention du traitement basque, connu généralement sous le nom de "Traitement familier". Autant que nous sachions cette particularité manie toute basque, de s'exprimer n'a jamais été analysée, et si elle l'a été, nous pouvons dire sans crainte ^{de nous} tromper, que l'explication aura laissé beaucoup à désirer, puisque l'ancienne confusion dans la manière d'employer le verbe et de conjugaison continue toujours. Le manque absolu de méthode dans l'analyse du verbe n'est ^{pas} encore pleinement reconnu et ceux qui savent peu et ceux qui ne savent point le Basque, proclament avec beaucoup d'aplomb que ce chaos légué par les anciens grammairiens et copié par quelques modernes est le dernier ^{mot} d'analyse grammaticale. Nous ~~rapportons~~ ^{n'attachons} aucune importance à des articles de Revues ni des auteurs, sans pouvoir se juger de la question, préfère telle ou telle autre théorie; chacun peut exprimer son opinion; mais nous avons été étonné de trouver dans la Revue de Linguistique, Janvier 1883, que L. Professeur Vinson admire les connaissances de la langue Basque

du Prince Bonaparte à un bel point qu'il dise:
 "Le Prince Louis Lucien Bonaparte sait le Basque
 comme personne ne l'a su et probablement ne le saura
 jamais". - Après cela il n'y a qu'à tirer l'échelle comme
 on dit vulgairement. C'est ~~une petite leçon de~~ ^{l'histoire} ~~de~~ ^{politique}
 que les grands siècles pourraient revendiquer. Le prison
 ne suffit plus; l'avenir est mis à contribution, mais
 seulement pour apaiser ceux qui ~~s'adonnaient à l'étude~~ ^{la postérité basquaisante}
 de Basque. Louis XIV aurait été content. Nous appro-
 chons de la petite Panopée du Duc de la Feuillade devant
 la Statue du Roy-Soleil. Tout cela serait assez
 plaisant si nous n'eussions pas prouvé ^(sans phrases) qu'il n'y a ^{quelques} pas
~~de~~ mis dans ^{une} la Revue Anglaise (Academy) que les
 théories du P^e Bonaparte sur le Verbe Basque ^{pour ne citer qu'un exemple} ~~théorie~~
 fut mal établie; et nous avons peine à croire que
 le Professeur Vinson donnerait à ses élèves un brevet
 de haute capacité, si leur connaissance linguistiques
 étaient de nature à ^{comprendre} ~~accepter~~ ^{les} flexions verbales ^{comme}
~~travaux~~ ^{de} ~~pas~~ ^{des} significations ^{proprement dite} ~~conventionnelle~~
 ou bien comme faisant partie de la Trinité Chrétienne.
 Ne nous ^{de d'aujourd'hui} demandons aussi si le Professeur était
 en état ^{de} cette marque de haute admiration, ^{comparant}
 comme le Prince Bonaparte, ^{les} flexions du verbe "être"

II) Il nous semble que, sans être trop sévère, on
pourrait exiger un niveau beaucoup plus élevé,
qu'il s'agisse de langue basque, française ou autre;
au moins pour qu'il fût à la hauteur
des notions fondamentales de la science des langues.

Nous savons que sous beaucoup de rapports il y a
encore une grande confusion chez M. Ruisen,
quant à l'étymologie des flexions verbales; nous
y reviendrons en parlant de la critique que M. Rin-
sen a faite de notre Grammaire comparée, dans
la Revue de Linguistique du mois de Janvier 1880.
Il nous a paru alors inutile d'y répondre, mais
aujourd'hui que nous ajoutons ^{à notre grammaire} un chapitre supplé-
mentaire dont les théories s'appuient sur celles
énoncées dans la grammaire, nous répondrons par
quelques mots aux observations faites par M. Ruisen.
Nous relèverons seulement celles qui doivent pouvoir
démontrer comme le dit M. Ruisen, "l'imperfection
générale" de notre travail et la "fréquence des
défauts de détails". - Après ces paroles sévères nous
étions en droit d'attendre une critique approfondie,
s'attaquant aux questions importantes ou aux
solutions nouvelles qui ont un peu bouleversé la
grammaire basque; et quelque dure qu'elle fût, elle

Contribuant à éclairer des questions difficiles, elle
aurait été accueillie avec reconnaissance. Nous
avons donc été extrêmement surpris en ne trouvant
dans cette critique que des remarques d'une impor-
tance très contestable et ne portant, en général, que
sur des observations tout-à-fait secondaires. C'était
promettre un grand feu d'artifice et finir par un
petard. Nous ignorons à qui ce genre de critique
fait le plus de tort; mais nous savons qu'il sert
peu à faire progresser la science ^{de la} ~~langue~~ ~~bet.~~
Après, ce qui ^{doit} être le but de l'auteur et du critique.
M. Vinsen nous paraît avoir écrit son article
au courant de la plume, il ne voit que des notions
élémentaires qui lui sont familières; le plus
souvent encore il les trouve dans des Notes, qui
ont en général une importance ^{seulement} relative; sur
une douzaine d'observations M. Vinsen ~~en~~ ^{trouve}
à en faire sept dans les Notes, p. ex. il lui ^{semble,} ~~utilité~~
d'ajouter aditu = aitu, à trois exemples cités pour
prouver la chute du o, et il oublie l'article au-
quel la note se rapporte, et qui lui explique le
verbe ediu 'poussi' inconnu jus qu'à présent.
Voyez maintenant les observations.

1° Ce n'est pas nous qui 'affirmons', c'est M. Duroisin qui a dit qu'il ne fallait pas prononcer senia et arnua en labourdin et comme M. Duroisin est Labourdin, si nous ne nous trompons pas, nous acceptons son opinion. Nous croyons que la prononciation 'populaire' ne peut être et n'est jamais acceptée comme le voudrait M. Vinson. Les 'Cockneys' de Londres prononcent 'heggs' et 'happles' pour 'eggs' et 'apples'; mais cette prononciation ne fait pas autorité; elle donne au contraire unisson d'horreur à tout Anglais bien élevé.

2° Ardu = aitu a été cité plus haut.

3° Que le Labourdin aient tout autant de tendance à élider le z que le Breton n'est pas du tout prouvé; mais en admettant que ce soit vrai, on est l'utilité de la remarque; l'élision, dans les exemples cités, suffirait à établir ce que nous voulions prouver.

4° M. Vinson dit: "L'ec du datif pluriel défini en souletin... n'est point inexplicable". — Nous le croyons très-volontiers; mais l'explication de M. Vinson ne nous avance guère; comme z ne devient jamais z, M. Vinson convaincra difficilement

On ne pouvait rien dire plus; les pauvre Barquisant
de Paveni n'est pas le ~~chance~~ sont condamnés!

Notre opinion est exactement l'opposé de celle de M. Vison
et nous l'avons appuyée d'un grand nombre de preuves
trouvées dans le journal anglais The Academy.

Nous ne ^{peut} ~~peut~~ ^{pas} ~~pas~~ un instant que M. Vison nous
accorde qu'il n'y a qu'une ^{seule} ~~manière~~ manière d'établir une
opinion en matière scientifique, c'est de le prouver.

~~et nous~~ ^{seulement} avons beaucoup de peine à ~~admettre~~ ^{croire} que M.

le Prof. Vison dise et

III) de l'article que M. Vinson n'aime pas les règles
(ce qui doit être gênant dans une grammaire); mais
bien qu'il en soit mal qu'il faut bien admettre les lois
phonétiques d'une langue, et puisque k ne devient
jamais g en basque, M. Vinson convaincra difficilement
le lecteur en disant: "La série de mutations
est la suivante: aki, ai, ei, eri, er". — Ceci n'explique
rien du tout; une série n'est série qu'autant que les
mutations sont enchaînées; d'où vient les g ? —

5° A l'observation qui a lare ou prononce bai-no
(apparemment bai-no) et non bagno; nous répondons:
personne ne dit le contraire.

6° Que dant est pour dagut dans: Riholza dant belhi
ere nyganes, est une remarque très juste et dont
nous remercions M. Vinson.

7° M. Vinson dit: Natorqueru est la forme indéfinie
"et niatorqueru la forme allocutive". — M. Vinson
ne paraît ^{pas} avoir remarqué, bien que nous l'ayons dit,
que le mouillement de l'initiale indique la forme
familiale; i exclut ru, ru exclut i. Niatorkeru
reste donc, sinon inexplicable, au moins inexplicable.
Nous savons qu'on trouve niegoru.

8° Valait-il le peine d'imprimer ^{trois lignes} et puis nous d'y répondre ?
peut demander pourquoi nous donnons les deux formes

de bai, bai moderne et bay ancien ? Il y a ~~des~~^{tant}
~~deux~~ formes archaïques à côté de formes
modernes dans notre grammaire.

9^o C'est une erreur que d'écrire nendilla avec un
seul l, dans ce qui pureoan; ce dialecte suit l'ortho-
graphie espagnole et puisque l est muillé il
faut en écrire deux.

10 Nous avons ici un de ces assertions dogmatiques
dont M. Kinsen dit avoir honneur et avec raison.

Nous ^{avons} expliqué page 63 et 74 pourquoi gar et gan
n'existent ^{pas} Aitakar et parfaitement correct en bis-
caïen, et ne s'écrivent qu'ainsi; c'est loin d'être un
argument que de changer l'orthographe biscayenne
pour tenter appuyer une théorie dont M. Kinsen
oublie de donner les preuves, et d'écrire aitakgar;
La rectification de M. Kinsen est donc une erreur.

11. A la page 121 M. Kinsen nous reproche notre
"révolte contre l'inraisemblance d'un fait". —
Cette phrase nous rappelle malheureusement beau-
coup ^{trop} celle de certain critique (M. van Eys se
cable devant les faits...) beaucoup trop peu sérieux
pour être jamais comparé à M. Kinsen; mais nous
pouvons assurer M. Kinsen que
nous ne nous cabons, ni nous ne nous révoltons;
nous prouvons que le substantif n'existe pas en basque

et le que, ni le Sanscrit ne prouvent absolument rien. Le a de dudati devenu à l'impératif rien, le thème verbal berque ne change pas. M. Vinsou voudrait encore d'autres arguments; ~~et nous lui en donnerons; mais~~
~~il nous semble que notre grammaire en contient plus qu'il ne faut; car aucun verbe ne fait exception à la règle; dudat est dut-nou contracté en dudan 'que j'ai' et un 'que j'ai'; et naizen est naiz-nou contracté en naizen 'que je suis' et un 'que je suis'.~~

diraden est dirade 'ils sont' suivi de 'qui'?
quelques diacres soient (lett. qui sont) 'saignent'.
 Diacres diraden ... *sentar. I Sim. III. 11.* Mais les observations de M. Vinsou prouvent qu'il ne

s'est pas familiarisé avec notre théorie, c'est à dire avec l'etymologie des flexions. M. Vinsou dit: "L'examen des tentes montre que là où les langues aryennes veulent le subjonctif, là où leur verbe prend une forme conjonctive, pour nous exprimer plus scientifiquement, le berque ajouté au final à ses imparfaits, ce final est-il identique à celui des imparfaits modernes, c'est une autre question".

Faisons d'abord remarquer que c'est nous qui avons démontré ^{pour la première fois} dans notre grammaire ^{comparative} que ce que l'on croit être le subjonctif, n'est autre chose que l'indicatif. ^{M. Vinsou ne paraît pas s'apercevoir qu'en} ^{mon observation, il renverse sa thèse (sentence) (pour subjonctif)} Ceci est donc un ^{répétition}

M. Vinsou continue de plus le troisième personne des imparfaits remplacée au initiale... par un l. — Nous avons ici la répétition de

~~l'ancienne~~ ~~essence~~ et en le répétant ~~au~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~quant~~ ~~par~~ ~~plus~~ ~~de~~ ~~valeur~~, elle
assertion; c'est la ~~l'ancienne~~ théorie, qui se repose
sur la forme de la flexion de la 3^{me} personne, et
encore comme telle cette observation est inexacte;
la 3^{me} pers. de ^{l'imparfait de} izan (dont il est question ici) est zan
et était; ce zan serait donc lan au subjonctif! Mais
M. Rinin pour la mise à un point de vue peu y
applique nos déductions, ce qui ne va pas. Le
subjonctif n'existe pas, tout aussi peu pour l'imparfait
que pour le présent. Le temps (quand ~~il~~ ~~se~~ ~~cessera~~ ~~t-on~~
de nous citer ^{quel flexion de la 3^{me}} ~~qu'une~~ ~~seule~~ ~~personne~~?) auquel appartient
cette flexion avec le l initial, est l'imparfait de
l'optatif ou du potentiel: hinzake, hinzake, litake
ginake, etc. — Continuons: "M. van Eys fait de cette
troisième personne en l un conditionnel tronqué, et
quant au n il le confond avec la et le traduit par 'qui';
dudan par exemple signifie pour lui 'qui j'ai' tout aussi
bien que dudala." — Toutes ces assertions sont ~~un peu~~
embrouillées. Voici les faits: De nos jours l'imparfait
(pas seulement la 3^{me} pers.) de l'optatif sert comme condition-
nel, ce qui est le cas dans beaucoup de langues; ce condition-
nel, quand il est précédé de ba 'si', perd la syllabe finale ke
et au lieu de dire: baninzake, bahinzake, balinzake etc. on
dit: banintz, bahintz, balintz ^{et non 'ba(dan)'} etc. Dans ce cas nous avons
appelé ce temps un conditionnel tronqué, parce qu'il est

V) l'un et l'autre. Nous savons comment M. Vinson
explique lit (v. notes gram. comp. p. 505); il est inutile
de parler ici. Puisque les comparaisons paraissent
être mieux comprises que les étymologies nous ferons
suivre quelques exemples. Barças cerbait hobequi eeaguta
nahi bacindutó becala Act XXIII 15. Comme si nous voulions
nous informer mieux de cela. Si bahu, 3^{me} pers. apparte-
nait à l'imparfait du subjonctif et était formé de l'im-
parfait de l'indicatif, bacinduta 2^{me} pers. plur. apparti-
erait aussi à ce temps et serait formé de la même manière.
Mais l'imparfait de l'indicatif est zinituen, et aurait
donné barinita et non pas barinduta. Dechupare ^{écrit}
Andre gaichtoa barinade. Potaren galdacia. "Si nous
étions mauvaise fille". Selon la même théorie il faudrait
barina puisque le 2^{me} pers. est zinea. Selon nous Deche-
pate écrit correctement, puisque zinate (ou zinade) est
le 2^{me} pers. de l'imparfait du subjonctif.
Ces exemples ^{d'ailleurs, quelque nombreux qu'ils soient, fussent}
~~ont au moins le mérite de citer un grand nombre~~
ne tranchent ^{rien} cependant pas la question; ~~ni de~~ c'est l'ety-
mologie, croyons nous, qui décide en dernier ressort; et com-
me l'étymologie nous montre qu'il n'y a pas de subjonctif
les flexions qui nous occupent ici ^{doivent s'expliquer autrement; elles} peuvent correspondre
et correspondent au subjonctif, mais elles ne forment pas
ce que l'on nomme un subjonctif; la racine verbale se change

VI) que nous traduisions n par "que", il n'y a plus lieu à
 discuter; n est et veut ~~autre~~ que "que"; c'est indiscutable;
 et dans les flexions naisen, dudau ou tout autre, l'étymo-
 logie ne permet pas de voir autre chose que nais suivi
 de n, dat suivi de n; ^{et elle permet} surtout pas d'y voir un e dat
 subjonctif basque qui n'a rien à faire avec le flexion
 basque. Si d'un autre côté M. Nissen dit que le
 est réservé pour "que" avec l'indicatif (^{Dans l'usage courant} "dudala correspond
 à "que j'ai"), nous devons lui répondre que cela ne
 s'accorde pas avec sa théorie; ^{et qu'il y a toujours un n nouveau} il y a de nombreux exem-
 ples de la flexion avec le l initial (subjonctif ^{M. Nissen} selon sa
~~sa théorie~~) suivie de la ^(indicatif selon M. Nissen) p. ex. ... cha bere sarri
haraco licela Act. XXV. 4. "et qu'il y retournerait
 bientôt; et au vers 8: Shardesten Quelarie Paulce
ecen deusetan esluela falbatu Juduen Sequearen
contre. Paul répondant qu'il n'avait en rien failli
 contre ^{dans ces compléments} le loi des Juifs. Selon le Prince Bismarck
luela est précisément l'imparfait du subjonctif; v.
~~Academy 20 Nov. 1875, et notre Gr. comp. p. 516.~~
 Ces théories embrouillées, qui se contredisent, comme
 bon voit et qui ne s'appliquent qu'à un seul persan
 ne (le troisième), sur quoi sont-elles fondées? Sur
 l'examen des textes? ^{sur la comparaison d'un seul flexion} ~~Il n'y a aucun qui à les produire~~
 ces flexions nous les avons trouvés dans les textes anciens haraco licela Cor. I. 15... que pour l'écriture

véritablement le subjonctif; M. Nissen

M. Vinsen ajoute comme preuve de l'existence d'un
Subjonctif basque: "La preuve en est dans la superposi-
" tion des deux suffixes: Agostinetz gura euan Kristian
" nak konulgata ziterela. — Augustin voulait que les
" Chrétiens communiquassent. . . ., ziterela n'étant que
" ziteren + la". — Nous n'avons pas oublié que n s'élide
devant l puisque c'est nous qui avons posé cette règle;
mais n n'est pas 'que'; le n final de l'imparfait est
très probablement "là" v. gr. comp. p. 144; zitere - le
est 'que - ils pouvaient' et non 'qu'ils pussent'. Il n'y a pas
de superposition; un suffixe suit un suffixe comme une
préposition précède une préposition. ^{Non faut-il prendre au diable}
^{l'attention de M. Vinsen quand il dit que n n'est que et la qui diffèrent précisément}
M. Vinsen nous reproche même d'accuser "tous les anciens
" écrivains d'être tombés dans la même erreur" ce qui n'est
pas juste. Les écrivains écrivains généralement ^{sevent} ^{re}
leur langue; ce sont les grammairiens qui ont voulu
l'expliquer et qui ne la connaissaient pas. Les anciens
grammairiens français ont bien pris le t dans 'a-t-el'
pour un t euphonique; c'était une erreur; mais
cela n'a pas empêché les écrivains de son service
quand il le fallait. — Et qu'il nous soit permis de dire
que dans l'espèce, l'argument est pauvre; tout le monde
a cru pendant longtemps que le soleil tournait autour
de la terre, et tout le monde s'est trompé. —

VII) permis de dire que, dans l'espèce, l'argument est
pauvre; tout le monde a cru pendant longtemps
que le soleil tournait autour de la terre, et tout
le monde s'est trompé. La grammaire basque est sans exemple
d'un exemple à citer.
Une critique d'un autre genre est celle-ci où il
est difficile de suivre le raisonnement. ^(est celle-ci, voir)
La logique est traitée avec un sans façon extraordinaire. ^{est celle-ci}
M. Vinson dit: Il est parfaitement certain que le
"suffixe ra 'à, vers' s'unit au nom défini sans
"intercalation de l'article; mendira 'vers le montagn'
"et non mendiara". D'abord il n'y a pas d'intercala-
tion; ^{mendi est suivi de ra, comme montagn et précède d'ers}
~~ici pas plus en basque qu'en français; c'est~~
~~mais c'est un détail. L'erreur est ici; M. Vinson~~
sait qu'un nom sans article se nomme et est
un nom indéfini; mendi est un nom sans article
donc indéfini; mendira est donc un nom indéfini
(et non défini) suivi de ra. ~~La seule chose que~~
~~nous paraît (certain) c'est que M. Vinson traite la~~
~~logique avec un sans façon extraordinaire.~~ Nous
rencontrons si souvent sous la plume de M. Vinson des
phrases comme celles-ci: la méthode scientifique, la
théorie réellement scientifique, les principes sévères
de notre rigoureuse discipline, etc., etc. qu'il nous permet-
tra d'indiquer ces principes sévères qui nous empêchent

de voir autre chose dans mendi-ra que vers-montagne
Il nous importe peu comment on dit le français, nous ignorons
le français, nous ^{en} analysons le basque.

L'article de M. Vinson (dans lequel il exprime encore
sa foi en son étymologie du ^{conditionnel} ~~compositif~~ de iran et que
nous avons prouvé être impossible dans notre Grammaire
p. 505) cet article finit ainsi: "Je ne vois d'autre but
pour une Grammaire Comparée que la reconstruction des
formes primitives et comment y arriver sous tableaux
méthodiques? M. van Eys préférerait des règles; qu'est-ce
qui est que des règles dans un ouvrage scientifique? Je
ne les comprends que dans un quelconque Manuel de
Lhomond, Burnouf, Noël et Chapsal..." M. Vinson
est bien sûr pour cette pauvre Grammaire de Noël et
Chapsal (dans laquelle nous avons appris le français) et
dans laquelle ~~quelque modeste~~ ^{on ne trouve} ne contient pas un seule
théorie aussi absurde que beaucoup de celles par
rapport à ^{la langue} ~~le~~ basque. Quand M. Vinson parle de
"reconstruction de formes primitives" nous sommes par
faitement de son avis ou plutôt il est du nôtre, car il
nous prend nos paroles (v. Gr. p. 197), probablement sans
s'en douter. La reconstruction des formes primitives,
comme nous l'entendons, est basée sur l'analyse ou l'étymo

des expédients convertiriaux ou bien comme des
exercices mystérieux, alors il n'a été que de science
des langues et sans aucun nom contentu de ce qui a été
appellé l'art de la langue ou la grammaire. Lect. I. 117
3^{es} ed.

Le traitement familier.

§ 1.

Remarques préliminaires.

Nous avons vu que la langue basque exprime dans sa conjugaison tous les rapports possibles de ~~pronoms à pronoms~~ ; p. ex. je vois (vis), tu me le (dis) etc. ; ~~elle n'en a ni plus ni moins à exprimer que les autres langues~~ ^{puis que} c'est la logique et non la grammaire qui en limite le nombre. Les rapports les plus simples, ceux de sujet à attribut sont nécessairement soumis aux mêmes lois de la logique et il n'y en a nécessairement que trois, ou qu'il n'y a que trois personnes; la 1^{re}, la 2^{me} et la 3^{me}; celles du pluriel sont la répétition de celles du singulier, seulement modifiées dans la forme, mais non pas dans l'expression du rapport. On dit donc: dakusat "je vois"; dakusak "tu vois"; dakusa, "il voit" &c. La seule différence qui se trouve dans la flexion basque, c'est qu'elle exprime en même ^{temps} (au présent), l'objet de la 3^{me} personne (le et les), sans qu'il soit possible de le séparer de la flexion: dakusat signifie "je-vis-le". Le fait que le pronom-sujet n'est souvent pas exprimé, comme dans la 3^{me} personne dakusa (de d-ikusa) "le-voit" n'a rien d'extraordinaire, en italien par exemple la flexion seule suffit, on dit: vedo, (je) vois "et non" io vedo", etc.

~~Presqu'à présent la conjugaison basque ne nous offre donc rien de particulier; c'est seulement dans la conversation, ou dans l'usage familier que l'on rencontre un système de conjugaison assez bizarre, et qui, pour autant que nous le connaissons aujourd'hui ne peut être considéré que comme très incomplet.~~

2) ^{donner} quelqu'un, à toutes les flexions ce cachet de familiarité qui comporte le tutoiement. Ainsi "j'ai" se dit diat en parlant à un homme que l'on tutoie et diat à une femme que l'on tutoie. Diat est pour dikat de dikat; le k est élidé dans quelques dialectes et converti, selon la règle, en h, dans d'autres dialectes. On pourrait comparer le pronom ici à notre vocatif; "j'ai ô toi homme" "j'ai ô toi femme"; mais la comparaison n'est pas exacte, ^{puisque} probablement nous avons à faire ici à une formation comparativement récente; quoiqu'il en soit il est extrêmement ^{curieux} de trouver ces pronoms (ou leurs représentants) de la 2^e personne, correspondu, pour ainsi dire, à notre vocatif, et indiquent en outre le ton de familiarité qui compose le tutoiement.

Ce n'est qu'ici que commence le véritable conjugaison familière.

L'emploi des pronoms de la 2^e personne du singulier est un des moyens par lesquels on donne aux flexions le cachet de familiarité; un autre, employé simultanément, c'est celui du mouillement d'une des lettres de la flexion; ^{généralement, l'initiale} c'est quelquefois la seule caractéristique des flexions familières.

Le mouillement n'est pas un procédé uniquement réservé au verbe; il a un caractère plus général; c'est la caractéristique de celui de donner une nuance de tendresse à l'expression; et il aura été appliqué aux flexions verbales, tout comme il a été appliqué aux noms, soit adjectifs, soit substantifs; maite "cher" de prononce maite terme de tendresse avec le t mouilli, qu'on a habitué, sans doute par analogie avec ll, à rendre maite ^{les flexions commencent à se former à un degré de}

en revanche pas en langage "d'usage" l'usage qui s'emploie ici à "vois", "conspicue"

par deux t: maittea, de même mutitko "gâtes"
 se prononcera muttikod!

C'est selon ces deux procédés que par exemple le biscaïen
 dot "j'ai" est devenu yoat "j'ai" ^(parlant à un homme) et yonat "j'ai"
^(parlant à une femme). y est le d mouilli et n a été élidé, selon l'habi-
 tud. biscaïenne; yoat est pour yo-h-t; e est voyelle de
 liaison. Le n est toujours conservé et (yonat ~~est~~ yo-n-t a donné)

Voilà en gros traits le système de la conjugaison
 familière; Recherchons maintenant jusqu'à quel
 point en détail comment elle a été appliquée et jusqu'à
 quel degré l'application en a réussi.

§ 2

Le système de la conjugaison familière

Les deux caractéristiques de cette conjugaison sont l'entrouve
 du premier de la 2^e pers. de singulier et 2^e de pluriel.
 Le mouillement consiste à donner à la lettre en sus des
 si la lettre est une consonne, si la lettre est une voyelle.
 Son qui lui est propre, le son de i ou de y dans "ayant"
 et mieux le son de y anglais, j allemand. Ce son est rendu
 de différentes manières selon les habitudes de la langue qui
 sert à expliquer ^{la basque a pris son alphabet} et quelquefois aussi selon les caprices de
 l'auteur. d + y ou j est rendu en basque espagnol ^{par} y et en
 basque français par di; n + i est rendu par ni ou par ni
 et aussi par nay. d mouillé s'écrit
 quelquefois z; ceci provient de i.

(1. Lardizabal, Gram. p. 82 N° 5

La 1^{re} pers. du pluriel s'explique par la 1^{re} du singulier

La 3^{me} pers. du pluriel est ^{de forme de} la même que celle du singulier ~~est~~ ^{en y ajoutant} la caractéristique du pluriel te; dik devient dikte; mais aucun dialecte n'a admis cette forme, et l'hyperthèse en a fait dihetk, quip. et diek, après l'élision du t (comme c'est aussi le cas dans la conjugaison ordinaire) dans les autres dialectes basques français. Le biscaien yok est aussi devenu yok après l'élision du t; pluriel que Zavalá écrit yo'ek.

Le présent avec l'accusatif pluriel.

Dituk^t
Dituk, Ditum
Ditu
Dituge
Dituru
Ditue

Ditiat ditinat? le di-ti-h-t
Ditik ditin? de di-ti-h
Ditiagu ditinagu? de di-ti-h-gu.
Ditirie ditin? de di-ti-h-le

Les dialectes bn. a xitiat au lieu de ditiat; et le quip. zetikat.
Il va sans dire que l'objet, singulier ou pluriel, n'a rien à faire avec le mouillement de t initial; ~~est~~ ^{mais} au lieu de di avec l'objet singulier et zi avec l'objet pluriel; Ce zi est ze en quipurocan.
Le biscaien dit yoadar ou yitnat, ou yitnadar "je les ai". Yoadar est yoat "je les ai" avec le signe de pluralité z et le t, comme toujours, converti en d. Yitnat est formé de y-itn-h-t, et yitnadar nous paraît une forme vicieuse, en tout cas, surchargée de signes de pluralité. le z final est de trop. —

La 3^{me} personne s'explique par la 1^{re} pers. du singulier. La 3^{me} personne du pluriel avait du être ditikte; le quipurocan s'est choisi ze pour le mouillement de d, dit

4) Letitek, ce qui est retikte, après l'hyperthèse du h, qui n'est qu'un toléré au milieu de la flexion.

Les présents des verbes, qui admettent la conjugaison familière, suivent généralement le modèle que nous venons de donner. Equa ~~est~~ fait daab "forast" et dicandek sous la forme familière, est à dire: disance. Jakiri "sarii" fait datik "je sais"; et reakiat et reakinat, formes familières; de re-aki-h-h, et re-aki-n-h. Dakigu devient reakiagu et reakinagu; etc. D devient comme l'on voit, re chez Licarra: que; mais cependant ce n'est pas toujours le cas: datra "il se couche" (de etra) devient diatrak (1). ~~Il est blanc que~~
 La différence d'un verbe transitif à un verbe intransitif, n'est plus ^{no charge} (en rien) une règle de phonétique; on ne peut voir, croyons nous, qu'une variante dans ces deux formes re et di. da même dago "il reste" devient diagyt; et daga ~~pluriel~~ danda "ils restent" pour l'imparfait de eduki.

<u>Nuen</u>	}	<u>Nikan</u> , <u>ninan</u>	de	<u>ni-h-n</u> et <u>ni-n-n</u>
<u>Huen</u>				
<u>Zuen</u>		<u>Likan</u> , <u>zinan</u>		<u>zi-h-n</u> et <u>zi-n-n</u>
<u>Genduen</u>		<u>Gindikan</u> , <u>gindinan</u>		<u>gindin-h-n</u> et <u>gindi-n-n</u>
<u>Zenduen</u>				
<u>Zuben</u>		<u>Litan</u> , <u>litanan</u>		<u>zi-h-n-te</u> et <u>zi-n-n-te</u>

Le n de nuen, quip. lab. bu. est devenu ni; h a été converti en h, en quip. hélidi dans les deux autres dialectes. Le Souletin seul la 1^{re} personne s'était déjà corrompue en nian, c'est nian pour la forme familière masculine et ninan, comme le quip. nian pour la flexion féminine.
 Le biscain a formé le form familière de nenduan, d'un de la variante neban. Zarala l'écrit nayenduan pour nenduan, comme

dagot. A la forme familière dicandek.
 pour

il est lui-même que la flexion est prononcée: ^{si} h etant
le mouillement de n, il serait mieux d'écrire h̄, ^{si il y a lieu.} et d'indiquer
les dériviatives de la prononciation de h est tombé comme
d'habitude.

La 1^{re} personne explique la 3^{me} personne excepté celle de
biscaïen yoan: ~~y = di ou zi. Ici nous avons zi, comme mouill.~~
^{des autres dialectes ont.}
ment de zi, mais le biscaïen n'a pas de pronon^z comme lettre
initiale; ^{de la 3^{me} personne} il dit enan; ainsi le y doit représenter le e mouilli
ce qui donnerait yenau pour ~~yena~~ y-eu-h-n; mais le group
pe thématisque eu (de euki) est devenu o: yoan.

La 3^{me} personne du pluriel, formée de celle du singulier, serait
zikante, zinsante; mais, comme ~~zinsante~~, ^{il y a eu hyperthèse des}
^(pour zitekan)
signes de pluralité te, tandis que le h a été élidé: zitean (et
zitean, pour zinsante).

Les autres verbes forment leur imparfait de la même manière.
Egn "resté" fait nengouan "je restais" et niengouën (pour ni-engou-h-n)
forme familière.

Jusqu'à présent nous n'avons cité que des flexions où la 2^{me}
personne se termine comme sujet; Quand la flexion exprime
l'objet est le pa un des pronoms: me, te, nous, vous. Ces pronoms,
en leur représentant, sont en tête de la flexion; p. ex. nauk
(de pa-an-h), "aut tu m'as"; aut au hnt (de h-an-h) "je l'ai".

Dans nauk la 2^{me} pers. sing. est le sujet, et il est masculin; s'il
était féminin, ^{la flexion} serait naun. mais dans aut au hnt, la 2^{me}
personne du singulier est l'objet, et dans ce cas, le pa que
l'on ne paraît pas indiquer la différence; on ne dit pas

(1) Verbo vive. p. 55, 56, n° 146.

5) haut ou nut; aut ou hut sert dans les deux cas excepté en biscaien et qui pureoan, du moins selon Laval et Landriabal, mais le traitement familier est à peu près commun sur nos jours dans ces dialectes, nous n'aurerions pas accepté, sur la foi de ces deux auteurs, l'exactitude de leurs ~~exemples~~ la forme des flexions qu'ils citent (^{ainsi} aut m. annat, f. an, anna; etc. Le bisc. aut, à en juger par le grip. autkat est peut être au-h-h et un peu haut ou hut, comme l'écrivent ^{consciemment} les dialectes basques français. De même erwan, ferait selon ces ^{auteurs} arwat et arwanat, p. ex. ikusi arwat "je te vois d'habitude" (homme) ikusi arwanat "je te vois d'habitude" (femme)". Ces formes pourraient, il est vrai, être admises; toute langue a des irrégularités; mais il faut ^{savoir} que si aut est pour au-h-h; et arwat pour arwa-h-t, en d'autres termes, si h est inbecallé au lieu d'être préfixé, selon la règle (et comme le Dialecte basque français l'écrivent), alors on aurait dû trouver en biscaien la trace de l'élision de h, c'est à dire l'hiatus ae: arwat dans ce cas serait arwaat; l'accumulation de voyelles ^{ne se fait pas un obstacle,} que le biscaien aime au contraire beaucoup.

Cette conjugaison familière que Laval ne connaît que par ouï-dire (il pourrait bien avoir été remarqué un peu par aucun peuple de clocher. Il ~~aurait été~~ ^{et les flexions citées avec la} ~~aurait été~~ ^{pour donner} ~~un exemple de conjugaison~~ ^{2^{me} pers. sing. comme objet, sans être ces irrégularités, d'un} ~~complet~~ ^{ni probablement} fautives, et en tout cas irrégulières.

Il paraît que dans la phrase interrogative la canadienne egon de féminin se s'écrit pas: Emarkea, egatic nigeraz ego, pour hago (ou nago qui vient pied) ? Woren bilha abila, pour habila (ou habila qui vient de pu ou pu). Ou plutôt egon et ebil étant des verbes intransitifs, la forme familière écrite pas.

De l'imparfait nous pouvons citer les exemples suivants.
nengpañ "je venais"; niangpañ^a forme famil. (Act. X. 30).
Faudrait-il considérer l'accent de l'a dans niangpañ com-
me indiquant la chute du k ou h? Dans le même verset
de trouve cediãñ forme familière pour cediñ; de
h-edi-h-ni ?⁽¹⁾

(1) Les gémissements ont aussi l'accent; pour indiquer la chute du
k? hayen (pour hayeken); diradeniñ Act. VI. 9. pour diradeneken?

Le nombre de flexions que nous avons trouvées ^{encore} est trop petit pour pouvoir dire si nous ^{quelquefois} avons affaire à des irrégularités dont la cause nous échappe, ou bien à des négligences ou ^{à des} caprices de l'auteur. On trouve par exemple l'optatif de eran avec la voyelle initiale mouillée dans niecaqueec (Act. xxv. 11) et non mouillée dans necoqueno (même ch. 22). La voyelle qui se mouille dans niecaqueec (d. eran), pour qui on se mouille-t-elle pas dans niquec (Act. xxv. 22) forme familière de nike; on s'attendrait, selon la règle, à nirket. est-ce que le n s'est perdu? dans ce cas le i serait le mouillement de la voyelle perdue. —

L'imparfait d'imp

L'emploi de cette formule paraît être limité
au verbe de la proposition principale. Licet res ad
manu nicaan etas ledin quicunq. p. danna: orde
qu. l. homin fut amini. Act XXV. 17. On voit nicaan pour
meam; p. muni ledin est ledin. Et cela va pour un ypon
si l'unq. adnat. qu. lori. dnt. mudi. (p. ledin) et
ceci non condit. naturaliter. a non dunt. si l'ur
Celle conjugaison n'est pas plus faite pour l. enon qu
pour le style tantum. Or l'on voit cet exemple à plus
de quelques autres places et le premier fut li. et ce capi
c. ? or. p. nic est nicaan gaiman (vers 18) de
pour pour d. muni est. ... hanc contra. condemnat. Tutela.
Act XXV. 18.

D que ce soit un homme ou une femme que
l'on tutoie. Si l'on avait voulu former une flexion
féminine ^{quand on tutoie une femme} il aurait fallu dire haut ou nut ou naît
puisque l'objet se trouve en tête de la flexion. Les dialectes
les biscariens et quipurewan, s'il faut en croire
Zavala et Lardizabal, ont au contraire deux
formes: aut 'je l'ai' homme; annat 'je l'ai' femme.
au 'il l'a' homme; anna 'il l'a' femme. Le biscarien
aut qui est correct, ^{pour haut et mais} ~~serait~~ aukat en quipurewan. ^(est une erreur) De
même erwan serait arwat et arwanat; p. ex. ikusi arwat
'je te vois d'habitude' homme; ikusi arwanat 'je te vois
d'habitude' femme. Pour justifier ces flexions la forme de
il faut admettre que la langue basque s'est plu à
adopter des irrégularités sans la moindre nécessité. Ce
sont de vrais barbarismes. Comme ~~l'on~~ ^{les autres langues espagnoles} ~~l'on~~ ^{ne concevait}
la conjugaison familière que par oui-dire ~~et que~~
~~le quipurewan ne la concevait pas plus que le biscarien.~~
il est probable, jusqu'à preuve de contraire, que ces
flexions ont été formées par analogie, sans qu'on sût au
fond les analyser; tout ce qu'on savait de cette conjugaison,
c'était que h en était le représentant; ~~mais~~ ^{dans} son origine,
sa place dans la flexion, sa mutation ou son élision, tout
cela était inconnu. - haut ou aut est la seule forme
correcte, avec l'objet devant la flexion h-au-h. Le
quipurewan aukat, est une erreur, ainsi que annat

dans les deux dialectes. Si h pouvait être intercalé
au lieu d'être préfixé, si arvat ^{était} ~~est~~ pour arva-h-b
il aurait fallu retrouver l'hiatus arvaat; nous savons
que l'accumulation de voyelles n'est pas du tout rare
en biscaien. Arvat bisc. est donc correct, ~~et a le h initial~~
s'est perdu; mais arvanat est ~~de nouveau~~ un erreur
Comme les dialectes basques français ne se servent pas
de ces formes il est probable qu'elles n'ont pas été
en usage, et il ^{serait} ~~est~~ fort surprenant, que les dialectes
basques espagnols, qui n'ont plus un seul auteur,
à citer ~~qui~~ ^{qui} faisant usage du tutoiement et général,
eussent conservé ces deux flexions incorrectes innées.

Il va sans dire que les flexions de tous les verbes,
excepté celles de iran 'être', peuvent être modifiées
selon la méthode indiquée, en observant les particu-
larités phonétiques propres à chaque dialecte. -
Comme ces flexions ne se trouvent que dans le N.F.
de Licarrague et aussi quelques unes dans les Poésies
de Dechepeau, nous en donnerons encore quelques
exemples qui en même temps serviront à confirmer
les règles données. Nous l'avons déjà dit, Licarrague
indique le mouillement tantôt par z tantôt par i;
p. ex. jakin 'savoir' fait dekil 'je sais', et reakial 'je
sais homme'; (baceaquiat Marc 1.24); par contre eyon

8) 'restes' fait ^{naço 'prété'} diago 'il reste' et la forme familière
^{miagok 'quel' xxv. 10.}
~~est~~ diagok (Act. IX. 11.). ~~Joan~~ Joan 'aller' fait
noa 'je vais' et nihook 'je vais' homme. Thusi
 'vis' fait dakusat 'je vis' et dakuskit 'je les vis';
 et la forme familière diakuskiat (Marc VIII. 24.)
 flexions où le h est au milieu, comme ^{p. ex.} diakuskit
 de d-ikus-ki-h-h, perdent cet h, qui ne se durcit que
 très rarement h; ^{'pouvoir'} Edin fait à la 3^{me} pers. de l'imperfectif
Zedin et la forme familière est riedian (Criedian
 Act. X. 30.) On dirait que Licarrague accentue le
a pour indiquer la chute d'une lettre, ~~da~~ ~~da~~, tout
 comme il accentue le e des génitifs pluriels, dans
 lesquels le h a été élidé selon la règle; p. ex. hayen
 (pour hayeken) 'de ceux-là'; Diradenin (Act. VI. 9)
 'de ceux qui sont', ^{Hic-ere unquidakiân bicala (Act. XXV. 11)}
~~etc. etc.~~
 de dakik-n; Comme tu le sais bien. -
 Le mouillement chez Licarrague présente quelque
 fois des irrégularités dont il est difficile de se rendre compte;
~~l'auteur écrit si correctement, qu'il serait prématuré~~
~~de lui reprocher un caprice.~~ On trouve par exemple
 l'optatif de eran avec la voyelle initiale mouillée
 dans niecagueee (Act. XXV. 11) et non mouillée dans
necaqueno (même Ch. # 28.). La voyelle mouillée
 dans niecagueee (de eran), pourquoi ne se mouille-t-

~~elle pas~~ Dans niquec (Act. XXV. 22) forme
familier de nuke; on s'attendrait à nuket;
~~est-ce que~~ le i est le mouillement de la voyelle
perdue. Les cas cités sont rares, croyez-vous,
mais ils valent la peine d'être discutés.

Il y a pas eu à dire

La forme familière ~~peut~~ n'pas être donnée
aux flexions modifiées c. a. d. suivies d'un suffixe ou
précédées d'un préfixe; du 'j'ai' devient diat; mais
badut reste badut. Dakit 'j'ai' devient ziakiat
mais batakit reste batakit. Act XXVI. 3. Cependant
on dit ertiraueat, et diraueat et la forme familière
drauet, ertial haki Nulla XXI. 29